



PLAN D'AMÉNAGEMENT ET MATÉRIEAUX POUR LA PLANTATION

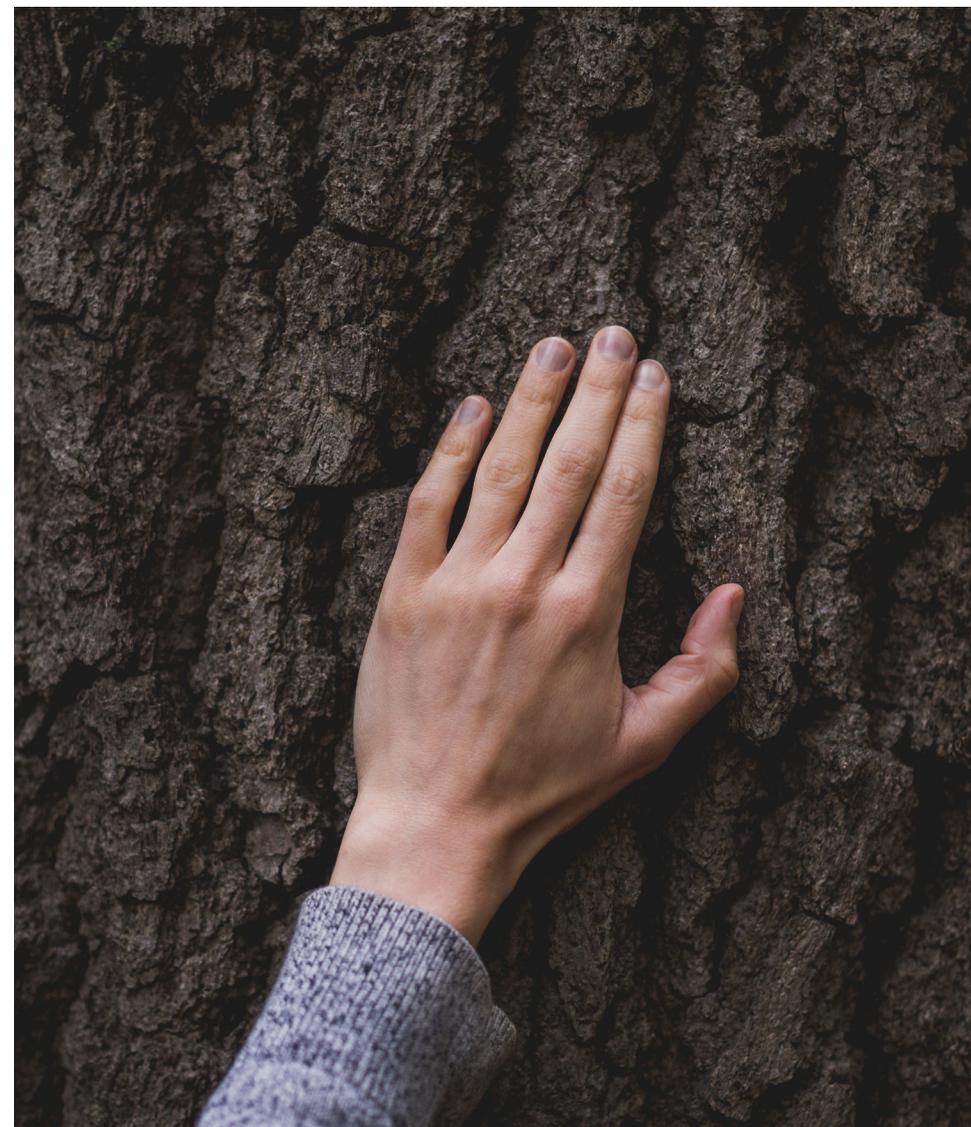
Outil de planification d'un projet de verdissement participatif
Phase de planification



CONTEXTE DE L'OUTIL

Cet outil vous aidera à lire un plan, et en créer un. La création du plan est une étape de visualisation du projet. En réalisant le plan, vous pourrez positionner dans l'espace les différentes essences d'arbres que vous aurez sélectionnées ainsi que le mobilier urbain. Vous trouverez dans les pages suivantes les éléments indispensables à intégrer à votre plan.

Dans la deuxième section du document, on vous explique comment calculer les quantités des différents matériaux nécessaires à la plantation d'arbres (terre, paillis, compost).



La Campagne Vivre en vert - Gatineau bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec pour sa contribution aux objectifs de lutte contre les changements climatiques du Plan pour une économie verte 2030.

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT

Un plan d'aménagement est une représentation visuelle indiquant la nature, le nombre, les mesures et la localisation des aménagements souhaités sur un site en particulier. Parmi ces aménagements, on pense bien sûr aux arbres, arbustes et autres végétaux qui seront plantés, mais aussi à du mobilier urbain (table à pique-nique, pergolas, bancs) ou encore des sentiers si vous en prévoyez dans votre projet de verdissement.

Pour être en mesure de réaliser le plan d'aménagement, il faut avoir réalisé l'étape d'évaluation du site pour pouvoir identifier sur votre plan les endroits où il est possible de planter et les différentes contraintes du terrain. De plus, vous devez avoir sélectionné les différents arbres et autres végétaux que vous souhaitez planter sur votre site.



Qu'est-ce qu'on retrouve sur un plan d'aménagement?

Un fond de carte

Utilisez une image satellite tirée de Google map par exemple comme base pour réaliser votre plan d'aménagement.

Un titre

Le titre peut tout simplement être l'indication du lieu représenté ou le nom du projet.

Une échelle graphique

L'échelle permet de visualiser la taille des éléments qui font partie de votre plan.

Une flèche du Nord

L'indication de la direction nord sur votre plan permet de mieux se situer sur votre site de plantation.

Une légende

La légende sert à identifier les éléments qui font partie du plan.

Formes et symboles

Les végétaux, mobiliers, sentiers que vous souhaitez aménager doivent être représentés sur votre plan par des formes et doivent être identifiés dans la légende. Les arbres et arbustes peuvent être représentés par des cercles alors que les bacs de jardinage par exemple, peuvent être illustrés par des rectangles. N'hésitez pas à inclure une symbologie pour tout autre élément d'importance comme les points d'eau ou sources d'électricité.

Comment réaliser un plan d'aménagement?

Assurez-vous d'avoir en main la grille d'évaluation de votre site¹ et la liste des végétaux que vous souhaitez planter, au moment de commencer à définir votre plan d'aménagement. Par la suite, vous pouvez suivre les étapes suivantes:

1

Extraire un fond de carte / image satellite sur lequel vous pourrez travailler. Pour vous assurer d'avoir **un plan à l'échelle** et de pouvoir facilement mesurer certains objets, on vous suggère d'extraire votre carte à partir du logiciel [Google My Map](#).

2

À partir de votre liste de végétaux sélectionnés, identifiez une symbologie et une couleur pour chaque espèce d'arbres ou arbustes. Faites de même pour chaque élément à intégrer à votre plan (ex. bancs, tables à pique-nique, sentier en poussière de roches).

3

Tracez ensuite chaque élément de votre aménagement sur votre carte, en vous assurant que les mesures et les proportions sont les bonnes. Assurez-vous aussi que les végétaux et autres mobilier sont disposés à des endroits adéquats en fonction des contraintes que vous avez identifiées en évaluant votre site.

4

Identifiez aussi sur la carte tout élément qui pourrait vous être utile lors de l'aménagement ou l'entretien du site de plantation (ex. les sorties d'eau, les sources d'électricité, etc.).

5

Pour finaliser votre plan, insérez une flèche du nord, une échelle graphique, un titre ainsi qu'une légende.

Pour la réalisation de votre plan d'aménagement, on vous suggère de travailler à partir du logiciel gratuit [SketchUp](#). Pour des conseils d'utilisation du logiciel, consultez **nos vidéos tutorielles** disponibles en ligne sur le site web de la campagne Vivre en vert.

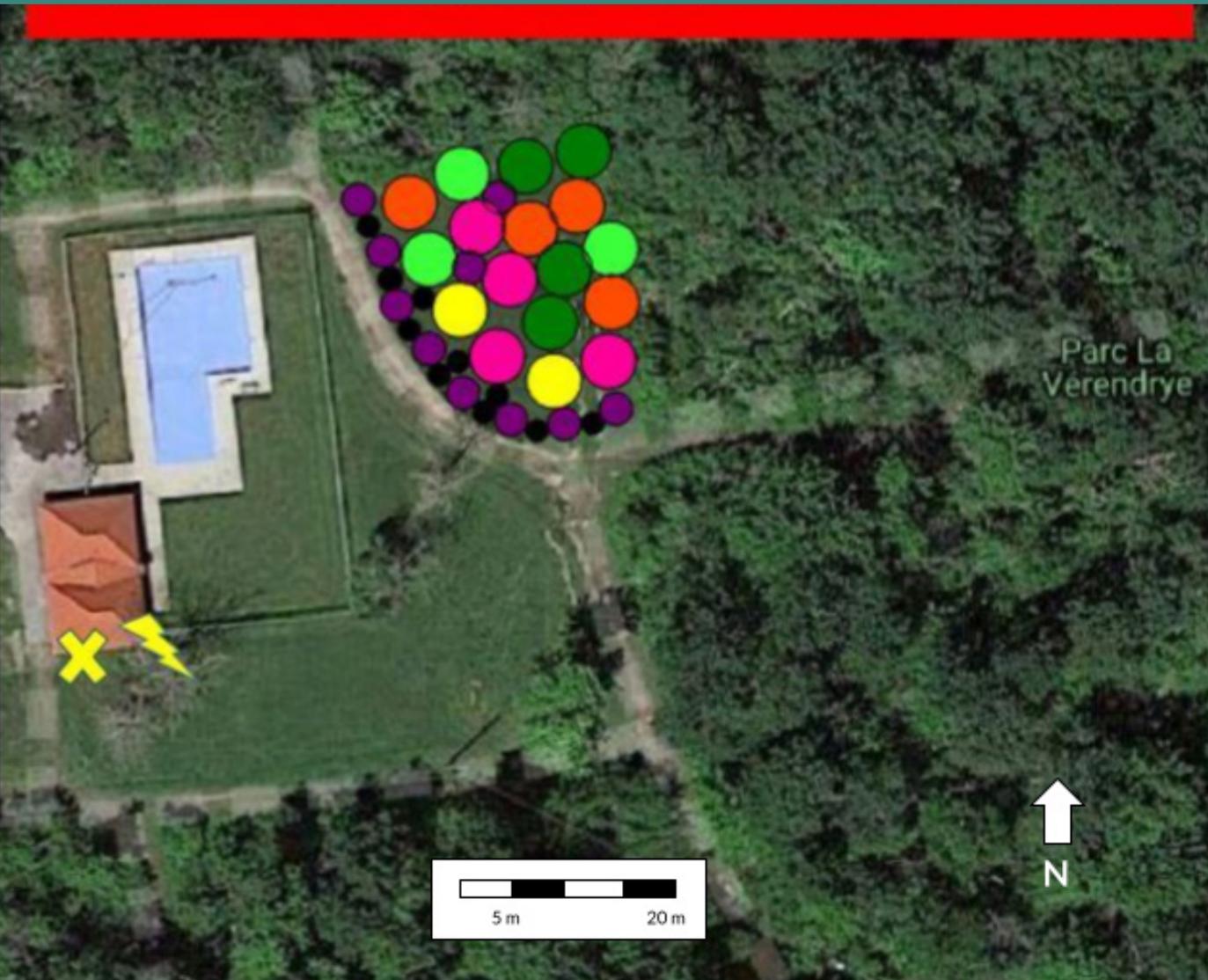
¹ Consultez l'outil Grille d'évaluation du site à verdir sur le site web de la campagne Vivre en vert pour réaliser cette étape.

Un plan à l'échelle c'est quoi ?

Quand on parle d'échelle sur un plan ou une carte, celle-ci désigne le rapport entre une distance réelle, mesurée dans l'espace terrestre et celle de sa représentation sur une carte. Sur un plan à l'échelle, on retrouverait donc des éléments dont les mesures seraient proportionnelles aux éléments retrouvés sur le terrain.

Par exemple, un arbre à grand déploiement comme l'érable argenté illustré sur une carte serait de plus grande taille qu'un arbre à plus faible déploiement comme l'amélanchier du Canada (voir l'exemple de plan d'aménagement à la page 4).





LÉGENDE

-  Épinette blanche (*Picea glauca*)
-  Pruche du Canada (*Tsuga canadensis*)
-  Tilleul d'Amérique (*Tilia americana*)
-  Érable argenté (*Acer Saccharinum*)
-  Bouleau à papier (*Betula papyrifera*)
-  Amélanchier du Canada (*Amelanchier canadensis*)
-  Sureau noir (*Sambucus nigra*)
-  Sortie d'eau
-  Source d'électricité
-  Ligne de haute tension

EXEMPLE DE PLAN D'AMÉNAGEMENT

Projet de plantation au parc
la Vérendrye

MATÉRIAUX POUR LA PLANTATION

Une fois vos végétaux sélectionnés et votre plan réalisé, vous devrez planifier l'achat de certains matériaux nécessaires à la plantation. Parmi ces matériaux, on peut penser à la terre à plantation, au paillis de cèdre ou au compost. Dans cette section de l'outil, on vous présente les différents types de matériaux que vous serez amenés à utiliser dans le cadre de votre projet ainsi qu'une méthode pour calculer les quantités nécessaires.



Types de matériaux requis

Terre à plantation

La terre à plantation est essentielle pour tous types de plantations. Au moment de commander la terre, prévoyez vos quantités en fonction de la dimension des fosses de plantation des arbres (voir page XX).

Paillis de cèdre

Les avantages du paillis sont nombreux. Il permet de garder l'humidité au sol, empêche les mauvaises herbes de germer et enrichit le sol en se décomposant. L'utilisation du paillis doit se faire en recouvrant le sol d'une épaisseur d'environ 10 cm de paillis autour des arbres et autres végétaux plantés².

Compost

L'utilisation de compost à la base de vos végétaux plantés permet de combler leurs besoins nutritifs. Cependant, il n'est pas nécessaire d'en utiliser si le sol est assez riche³.

Autres matériaux

Vous pourriez être amenés à utiliser d'autres types de matériaux dans vos projets de plantation. Par exemple, si vous prévoyez aménager un sentier, vous pourriez prévoir l'achat de poussière de roche ou encore de concassé 0-¾.

Grille de calcul des quantités de matériaux

Pour être en mesure de bien évaluer vos besoins de matériaux pour votre projet, nous avons développé une **Grille de calcul des quantités de matériaux**. L'outil permet de calculer les quantités de matériaux nécessaires à votre projet (terre à plantation, paillis, compost, poussière de roche), à partir des mesures des fosses de plantation d'arbres ou des surfaces où les matériaux seront disposés:

- Pour une fosse rectangulaire, il faut connaître la largeur, la longueur et la profondeur de celle-ci;
- Pour une fosse circulaire, il faut le rayon et la profondeur.

On vous invite à consulter le site web de la campagne Vivre en vert pour accéder à l'outil dans un format tableau Excel.

² Espace pour la vie, Paillage au sol, [En ligne], (<https://espacepourlavie.ca/paillage-du-sol>)

³ *Ibid*

POUR TOUTES INFORMATIONS

Laurence Coulombe

*Coordonnatrice de projets en adaptation
aux changements climatiques*

819 772-4925 poste 222

laurence.coulombe@creddo.ca

Myriam Gemme

*Chargée de projets en adaptation
aux changements climatiques*

819 772-4925 poste 223

myriam.gemme@creddo.ca

©2021 Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais, 85 rue Victoria, bureau 116, Gatineau (QC) J8X 2A3.

Tous droits réservés.

www.creddo.ca

